Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE PUBLIC

Manifestations à Lausanne : le Ministère public ouvre deux instructions pénales

Le comportement violent d'une minorité de manifestants lors des cortèges des 20 et 24 novembre 2026 fait l'objet d'une autosaisine du Ministère public d'arrondissement de Lausanne. Les instructions portent notamment sur l'usage d'engins pyrotechniques en plein centre-ville, dont certains ont été tirés contre les forces de l'ordre.

Sur la base des informations portées à sa connaissance, le Ministère public a décidé de l'ouverture de deux procédures pénales contre inconnus, visant principalement les membres des groupuscules violents présents les 20 et 24 novembre 2026 à Lausanne, en marge des milliers des personnes qui ont défilé pacifiquement.

La première instruction porte notamment sur la centaine de personnes cagoulées et habillées en noir qui, le vendredi 20 novembre, au niveau de l'avenue Pierre-Viret, a procédé, à courte distance, au tir de mortiers pyrotechniques et au jet de torches dont la température peut atteindre jusqu'à 1'000 degrés, ainsi que de projectiles divers, contre les agents de police encadrant leur déplacement. La seconde vise les individus qui, le mardi 24 novembre à la place de la Riponne et dans le centre ouest de la ville, ont disposé des barricades et des containers sur la route, puis ont à nouveau fait usage de mortiers et d'engins pyrotechniques, ainsi que de bouteilles lancées en direction de la police, laquelle tentait d'empêcher que ce cortège non autorisé n'accède au site de Bô Noël adjacent.

Ces faits pourraient être constitutifs d'émeute (art. 260 du Code pénal), de violence contre les autorités et les fonctionnaires (art. 285 CP), ainsi que d'infraction à la Loi sur les explosifs.

Les investigations, visant notamment à établir les circonstances de ces événements et identifier les auteurs présumés, ont été confiées à la Police judiciaire de Lausanne.

A ce stade, aucune plainte pénale n'a été adressée au Ministère public.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2026

Vincent Derouand, responsable de la communication, Ministère public,
communication.mp(at)vd.ch, 021 316 57 98